

Note d'informations rapides



PUBLICATION MENSUELLE N°07/26

NOTE MENSUELLE SUR L'ÉVOLUTION DES PRIX À LA CONSOMMATION FINALE DES MÉNAGES AU CAMEROUN

Mois de juillet 2026

En juillet 2026, les prix à la consommation finale des ménages ont progressé de 0,6% contre 0,5% en juin. En glissement annuel, la hausse s'est établie à 3,4% contre 3,0% en juin et 2,7% en mai en 2025, confirmant le regain progressif des tensions inflationnistes observé depuis mars 2026. L'inflation en moyenne sur les douze derniers mois demeure stable à 2,6%, en dessous du seuil de 3% fixé dans la zone CEMAC. Cette configuration traduit une situation contrastée : la tendance de moyen terme reste marquée par la désinflation, tandis que les évolutions récentes indiquent une remontée des pressions inflationnistes, principalement alimentée par les prix des produits alimentaires et, plus précisément, ceux des produits frais.

Par rapport au mois de juin 2026, les prix à la consommation finale des ménages ont augmenté de 0,6% en juillet 2026, après une progression de 0,5% le mois précédent. Cette hausse est principalement portée par le renchérissement de 1,2% des produits alimentaires, ainsi que par l'augmentation des prix de la composante « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » de 0,6%. Au sein des produits alimentaires, les prix des légumes ont augmenté de 2,3%, des poissons et fruits de mer de 2,0% et des viandes de 1,2%. A l'inverse, les prix des fruits ont reculé de 1,2%, atténuant légèrement la progression d'ensemble.

En glissement annuel, l'inflation est passée à 3,4% en juillet 2026, contre 3,0% en juin 2026, retrouvant ainsi son niveau de juillet 2025. Après s'être maintenue à des niveaux relativement faibles au début de l'année, elle suit une trajectoire ascendante depuis mars 2026, traduisant un regain progressif des tensions sur les prix. Cette remontée est principalement alimentée par les produits alimentaires, dont les prix progressent de 7,0% sur un an, soit un rythme plus de deux fois supérieur à celui de l'indice général. La poursuite de cette dynamique au cours des prochains mois pourrait renforcer les pressions inflationnistes.

En moyenne sur les douze derniers mois, le taux d'inflation demeure stable à 2,6% en juillet 2026, contre 4,0% un an plus tôt. Il reste ainsi inférieur au seuil communautaire de convergence de 3% fixé par la CEMAC. Cette évolution indique que la désinflation engagée depuis 2024 reste perceptible lorsqu'elle est appréciée sur une période longue. Toutefois, la remontée du glissement annuel observée depuis mars 2026 constitue un signal à surveiller : si les tensions récentes, notamment sur les produits alimentaires, persistent, elles pourraient progressivement se répercuter sur l'inflation moyenne et infléchir sa trajectoire actuelle.

Le taux d'inflation présente d'importantes disparités selon les régions, allant d'un recul de 0,6% à Maroua¹ à une hausse de 4,8% à Bertoua. Des taux supérieurs à 3% sont également enregistrés à Bafoussam (4,1%), Ngoundéré (3,5%) et Bamenda (3,4%). A l'inverse, l'inflation demeure plus modérée à Garoua, Douala et Ebolowa (2,4% chacune), ainsi qu'à Buea (2,5%) et Yaoundé (2,9%). Ces disparités reflètent notamment les différences de disponibilité des produits agricoles, de coûts de transport et de distribution, ainsi que les conditions d'approvisionnement et d'accès aux marchés propres à chaque région.

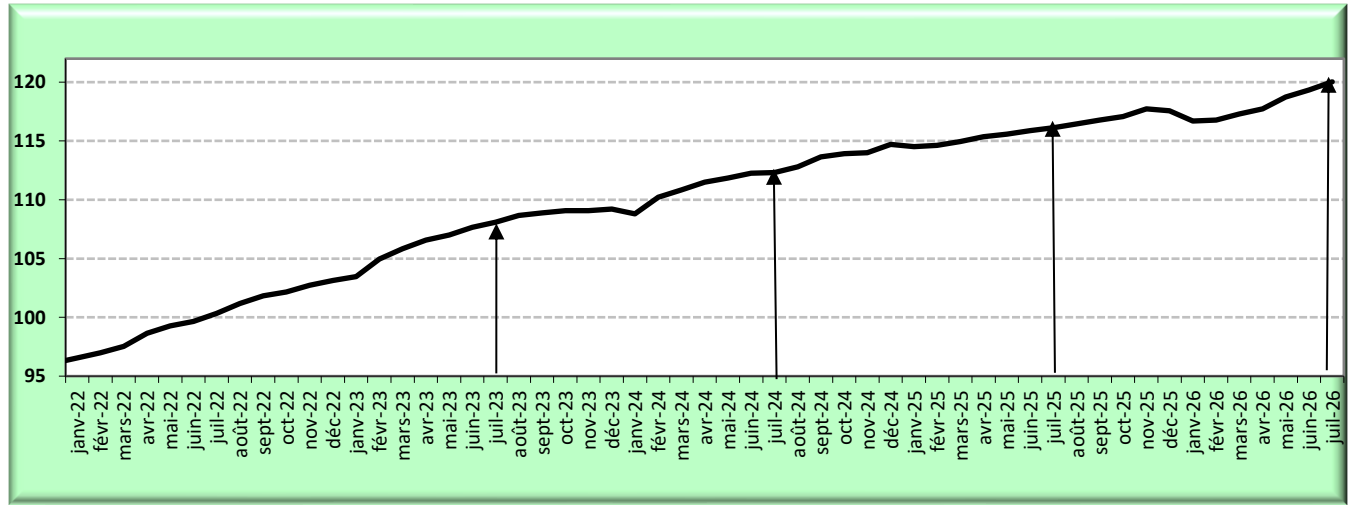
Le taux d'inflation sous-jacente² se situe à 1,5%, traduisant des tensions relativement contenues une fois exclues les composantes les plus volatiles. En revanche, les prix des produits frais progressent de 8,2%, tandis que ceux de l'énergie augmentent de 1,9%. L'écart important entre l'inflation sous-jacente et celle des produits frais montre que les pressions inflationnistes restent principalement concentrées sur les composantes volatiles, notamment alimentaires, sans se diffuser, à ce stade, de manière généralisée à l'ensemble du panier de consommation. La progression relativement modérée de la composante énergétique tient notamment à l'absence de répercussion sur les prix administrés des carburants à la pompe des tensions observées sur les marchés internationaux de l'énergie.

Suivant l'origine des produits, l'inflation demeure davantage portée par les facteurs internes, les prix des biens et services produits localement progressant de 3,2%, contre 1,1% pour les produits importés. Cet écart traduit notamment l'incidence des contraintes affectant la production et l'approvisionnement domestiques, des coûts de transport et de distribution ainsi que des facteurs climatiques et saisonniers sur l'offre locale. Les pressions directement associées aux produits importés restent, en comparaison, relativement contenues.

Tableau 1 : Variation des prix à la consommation finale des ménages

Variation (%)	Juillet 2025	Mai 2026	Juin 2026	Juillet 2026
Mensuelle	0,2	0,9	0,5	0,6
Sur un an	3,4	2,7	3,0	3,4
En moyenne sur les douze derniers mois	4,0	2,6	2,6	2,6

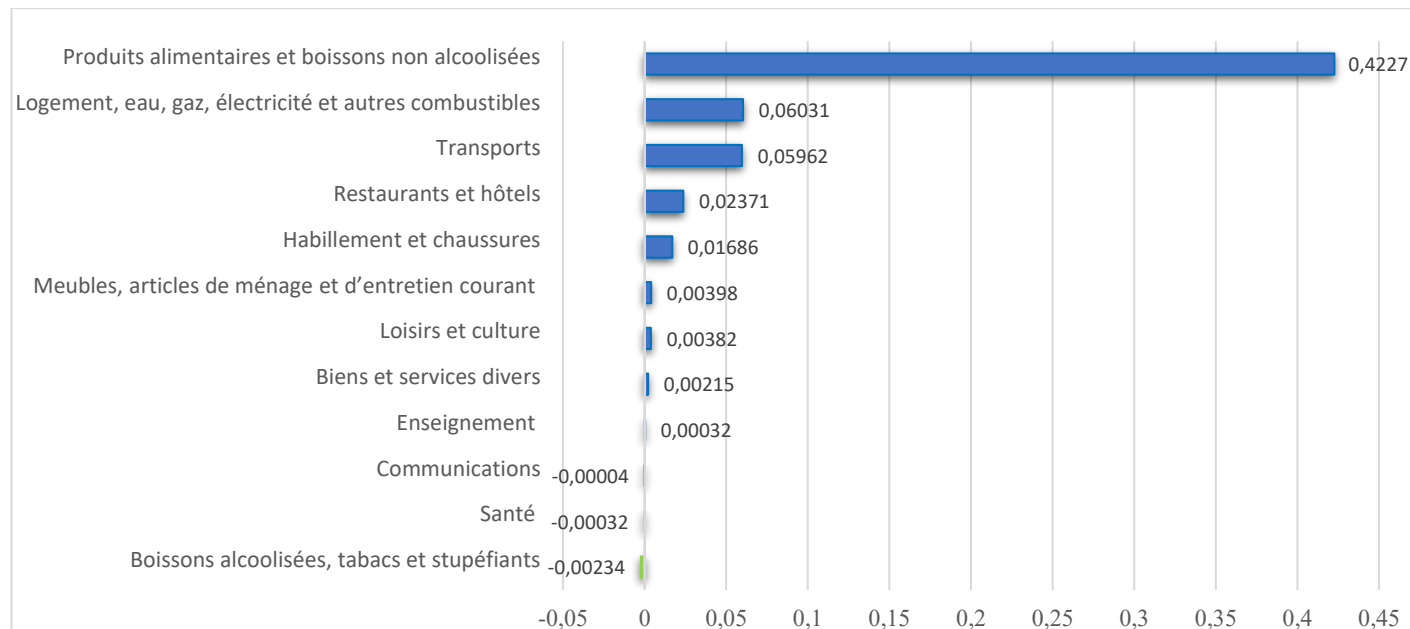
Graphique 1 : Evolution de l'indice des prix à la consommation finale des ménages



¹ Voir l'Encadré en pages 8 à 10

² Hors produits à forte variabilité des prix, notamment les produits pétroliers, le gaz domestique et les produits frais.

Graphique 2 : Contributions des fonctions de consommation à la variation mensuelle de l'indice



Note de lecture :

- La contribution des fonctions de consommation à la variation mensuelle de l'indice des prix présentée dans le graphique 2 ci-dessus est un indicateur utilisé pour analyser l'impact de chaque catégorie de produits sur la variation globale mensuelle de l'indice.
- Une contribution positive d'une catégorie indique ici qu'elle contribue à la hausse de l'indice des prix à la consommation ; par opposition, une contribution négative indique qu'elle exerce une influence à la baisse.
- La somme des contributions à la variation mensuelle de l'indice est égale à la variation mensuelle.

Graphique 3 : Evolution de l'indice des prix à la consommation finale des ménages par origine des produits

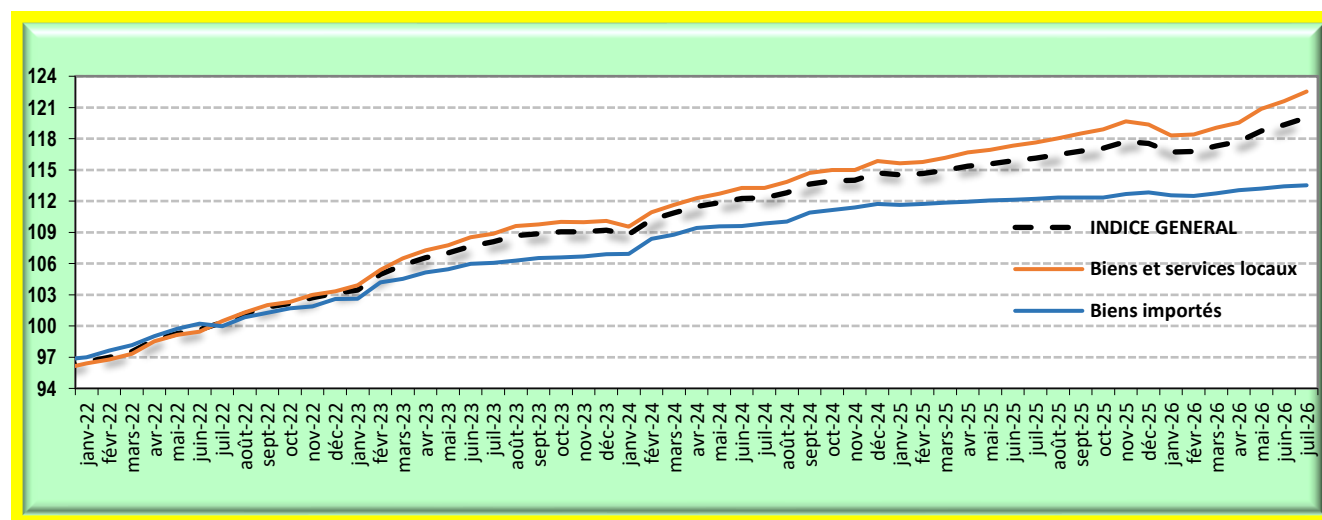


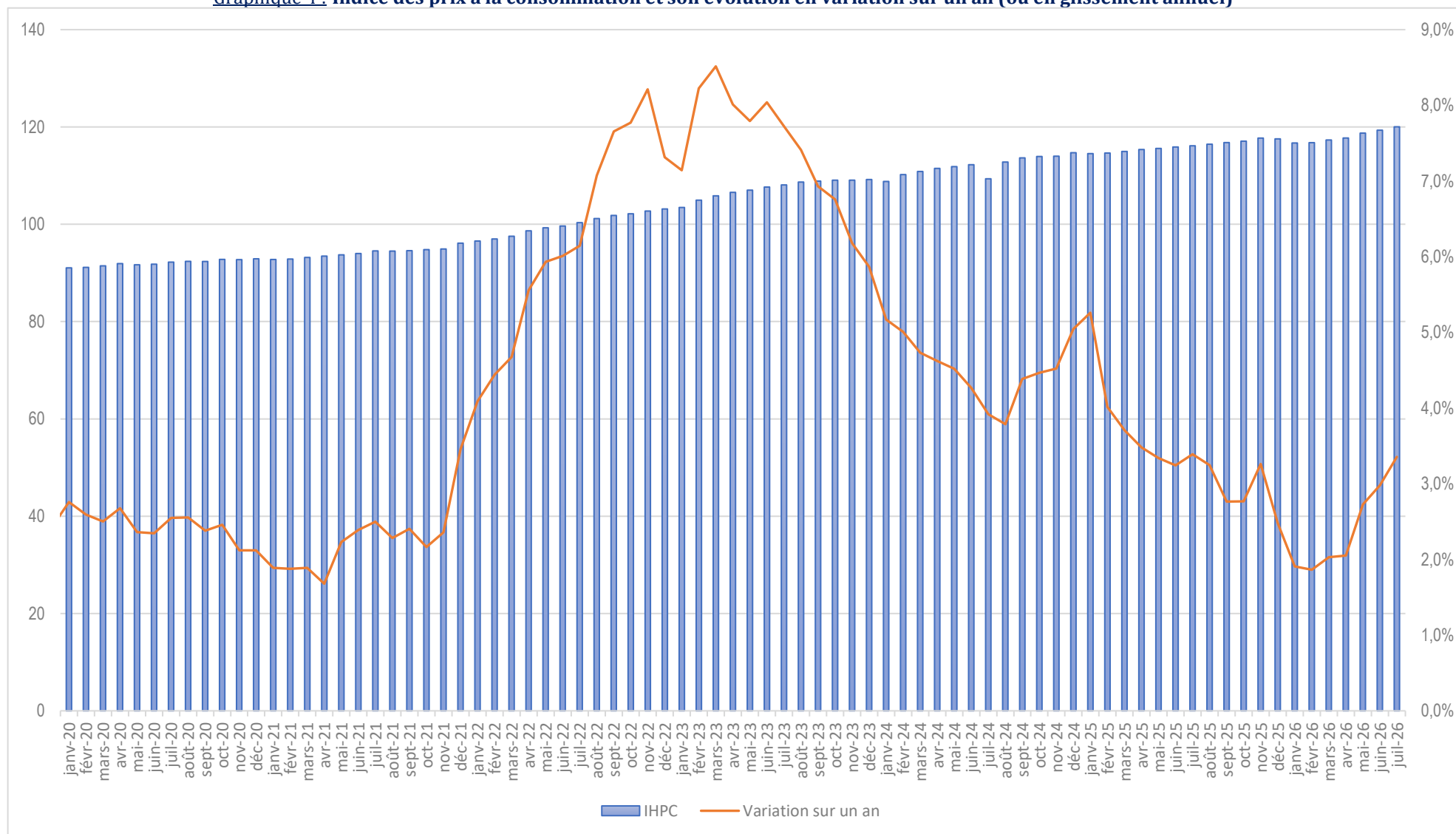
Tableau 2 : Evolution de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (Base 100 année 2022)

Déclinaisons	Indice												Variations		
	Août-25	Sept-25	Oct-25	Nov-25	Déc-25	Janv-26	Fév-26	Mars-26	Avr-26	Mai-26	Juin-26	Juillet-26	Juil-26/Juin-26	Juil-26/Juil-25	Août-25 à Juil-26/ Août-24 à Juil-25
FONCTION DE CONSOMMATION															
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	125,9	127,0	127,8	128,9	127,8	125,5	125,6	127,0	127,9	130,8	131,9	133,6	1,2%	6,8%	5,4%
Produits alimentaires	126,6	127,8	128,6	129,7	128,6	126,1	126,3	127,8	128,6	131,6	132,8	134,5	1,2%	7,0%	5,5%
Pains et céréales	119,6	118,7	118,7	118,8	119,0	119,0	119,3	118,3	119,2	118,6	119,9	120,4	0,4%	0,6%	0,8%
Viandes	110,7	111,5	111,9	116,4	113,2	112,3	113,5	115,6	118,0	119,9	122,4	123,8	1,2%	11,2%	5,1%
Poissons et fruits de mer	120,2	120,8	121,1	121,2	121,9	122,6	124,3	125,4	127,3	133,2	134,3	137,0	2,0%	15,1%	7,9%
Lait, fromage et œuf	114,5	115,0	115,3	114,5	115,9	115,4	115,6	115,8	114,8	116,4	115,6	115,5	0,0%	1,0%	1,3%
Huiles et graisses	105,6	106,6	107,9	108,0	108,7	107,3	107,8	105,7	104,3	101,7	103,1	103,6	0,4%	-0,4%	4,8%
Fruits	135,5	138,2	135,5	131,7	135,5	138,3	137,5	137,7	137,9	138,0	138,5	136,8	-1,2%	1,2%	2,9%
Légumes	156,2	160,8	163,2	165,6	160,7	149,3	147,5	153,2	153,9	163,2	165,1	169,0	2,3%	10,1%	9,2%
Sucre, et confiserie	106,4	106,4	106,5	107,0	107,0	107,4	107,6	107,3	107,6	107,7	107,4	107,6	0,2%	1,3%	0,0%
Produits alimentaires n.c.a	136,7	135,2	136,8	136,3	138,3	142,9	144,5	145,9	147,2	148,6	146,8	148,5	1,2%	10,1%	9,9%
Boissons non alcoolisées	105,3	105,2	105,2	105,3	105,4	105,6	105,6	105,6	105,7	105,6	105,7	105,9	0,2%	0,6%	0,8%
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	110,4	110,4	110,4	110,7	111,2	111,2	111,0	111,0	110,9	111,1	111,8	111,7	-0,1%	1,3%	2,5%
Habillement et chaussures	108,8	108,7	108,7	108,9	110,1	109,6	109,5	109,6	109,7	109,8	109,9	110,1	0,2%	1,4%	1,1%
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	109,4	109,2	109,5	110,3	110,5	110,4	110,5	110,4	111,4	111,7	112,1	112,7	0,6%	2,8%	2,0%
Meubles, articles de ménage et d'entretien courant	110,5	110,5	110,4	110,7	110,7	110,6	110,6	110,6	110,7	110,8	110,7	110,8	0,1%	0,4%	0,5%
Santé	102,1	102,1	102,1	102,1	102,1	102,2	102,2	102,2	102,2	102,3	102,4	102,4	0,0%	0,3%	0,4%
Transports	132,5	132,4	132,4	133,0	133,0	132,7	132,8	133,4	133,9	134,0	134,9	135,5	0,4%	2,4%	1,3%
Communications	100,0	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,8	99,8	99,8	99,8	0,0%	-0,2%	-0,3%
Loisirs et culture	103,1	103,2	103,2	103,2	103,2	103,1	102,8	102,8	102,8	102,8	102,7	102,9	0,1%	-0,1%	0,0%
Enseignement	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,3	107,3	0,0%	0,7%	1,0%
Restaurants et hôtels	109,4	109,7	110,0	111,0	111,2	111,3	111,4	111,5	111,3	111,6	112,0	112,4	0,3%	2,7%	2,5%
Biens et services divers	109,3	109,4	109,4	109,4	109,7	109,5	109,5	109,6	109,6	109,8	109,9	109,9	0,0%	0,6%	0,8%
INDICE GENERAL	116,5	116,8	117,1	117,7	117,6	116,7	116,8	117,3	117,7	118,7	119,3	120,0	0,6%	3,4%	2,6%

Déclinaisons	Indice												Variations		
	Août-25	Sept-25	Oct-25	Nov-25	Déc-25	Janv-26	Fév-26	Mars-26	Avr-26	Mai-26	Juin-26	Juillet-26	Juil-26/Juin-26	Juil-26/Juil-25	Août-25 à Juil-26/Août-24 à Juil-25

NOMENCLATURES SECONDAIRES															
Biens et services locaux	118,0	118,5	118,9	119,7	119,4	118,3	118,4	119,1	119,5	120,9	121,6	122,5	0,8%	4,2%	3,2%
Biens importés	112,3	112,3	112,3	112,7	112,8	112,6	112,5	112,7	113,0	113,2	113,4	113,5	0,1%	1,2%	1,1%
Energie	119,7	119,4	119,6	121,1	121,1	120,4	120,4	121,1	122,9	123,3	123,9	124,6	0,6%	3,7%	1,9%
Produits frais	142,2	143,8	145,5	146,2	144,7	140,2	140,3	143,0	143,9	150,8	151,5	153,8	1,5%	10,1%	8,2%
Hors produits frais et énergie	111,6	111,8	111,8	112,4	112,4	112,2	112,3	112,4	112,6	112,6	113,2	113,6	0,4%	1,8%	1,5%
CAPITALES REGIONALES															
Yaoundé	115,8	116,3	116,8	118,2	118,0	116,8	116,8	117,0	117,2	118,3	118,4	119,0	0,5%	3,2%	2,9%
Douala	117,0	118,0	118,6	118,9	118,0	117,1	117,1	117,8	117,8	119,1	119,2	120,1	0,7%	3,1%	2,4%
Maroua	118,2	117,3	116,2	116,6	116,0	115,3	115,5	116,0	116,2	117,8	119,5	121,5	1,6%	2,8%	-0,6%
Bafoussam	117,6	117,5	118,8	118,1	118,3	117,4	117,7	118,4	120,2	121,2	123,1	124,3	0,9%	6,6%	4,1%
Buea	117,2	116,9	116,6	117,2	117,7	117,2	117,4	117,6	117,9	118,3	118,6	117,6	-0,8%	0,0%	2,5%
Garoua	114,1	112,8	112,8	114,7	114,2	113,0	112,8	114,1	115,5	117,3	119,4	120,0	0,5%	5,0%	2,4%
Ebolowa	116,4	117,2	117,8	117,9	117,3	117,2	117,1	117,3	117,0	117,3	117,7	118,1	0,4%	1,6%	2,4%
Ngaoundéré	117,5	118,4	118,0	118,4	119,4	118,4	118,5	119,2	120,1	119,8	121,1	121,7	0,5%	3,1%	3,5%
Bertoua	115,3	116,2	116,7	116,9	118,3	118,4	118,6	119,7	121,0	121,0	120,5	120,9	0,3%	6,1%	4,8%
Bamenda	114,6	115,4	116,1	115,6	116,9	116,5	116,6	116,8	117,5	117,9	118,3	118,9	0,5%	4,0%	3,4%

Graphique 4 : Indice des prix à la consommation et son évolution en variation sur un an (ou en glissement annuel)



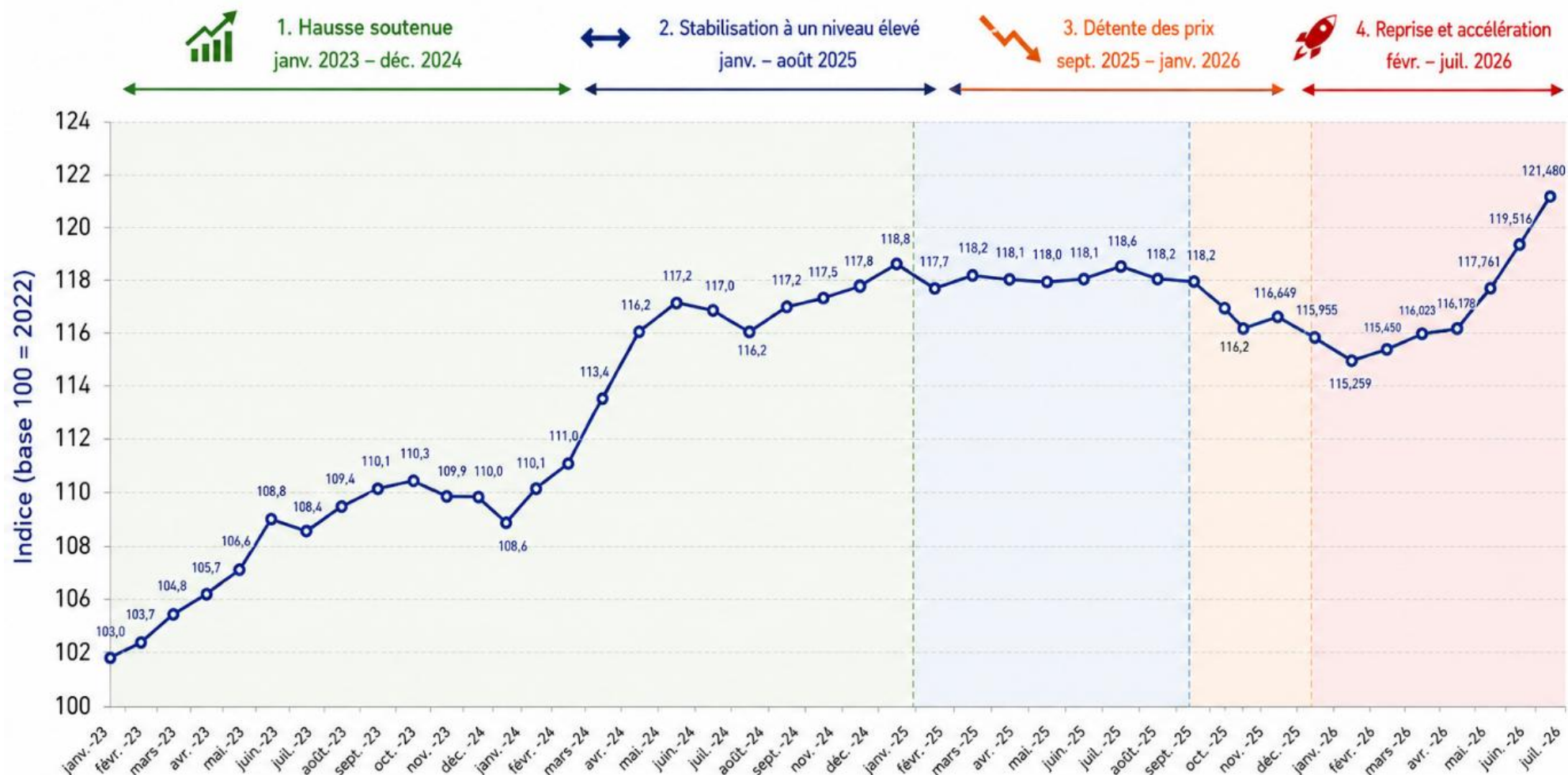
Note de lecture :

La variation en glissement annuel est un indicateur qui permet d'apprécier l'évolution des prix entre un mois donné et le même mois de l'année précédente. Ainsi, la hausse de 3,4% notée en juillet 2026 signifie qu'un produit, qui coûtait 100 FCFA en juillet 2025, revient désormais à 103,4 FCFA.

Encadré : Déflation à Maroua, une situation de normalisation des prix des produits alimentaires depuis mars 2026, après les fortes hausses de 2024-2025

Après une hausse marquée entre 2023 et 2024, le niveau général des prix est demeuré relativement élevé à Maroua en 2025, en particulier les prix de plusieurs produits alimentaires. Une détente s'est ensuite progressivement installée à partir de la fin de l'année 2025 et au début de 2026. Cette évolution s'est toutefois inversée au cours des mois suivants, avec une reprise des prix, devenue plus marquée entre mai et juillet 2026.

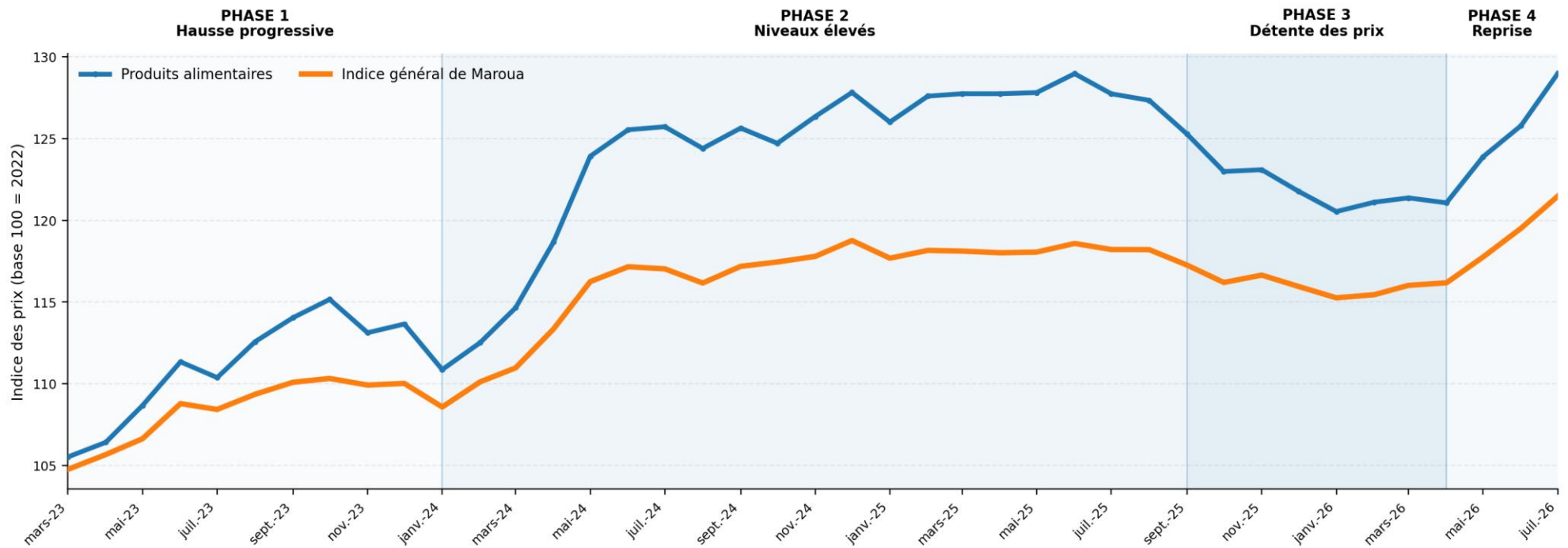
Graphique 5 : Evolution de l'indice des prix à la consommation finale des ménages de Maroua



En moyenne sur les douze derniers mois, le niveau général des prix recule de 0,6% en juillet 2026 à Maroua. La déflation observée à partir de mars 2026, s'explique principalement par la baisse des prix de plusieurs produits alimentaires après les niveaux particulièrement élevés enregistrés en 2024 et pendant une grande partie de l'année

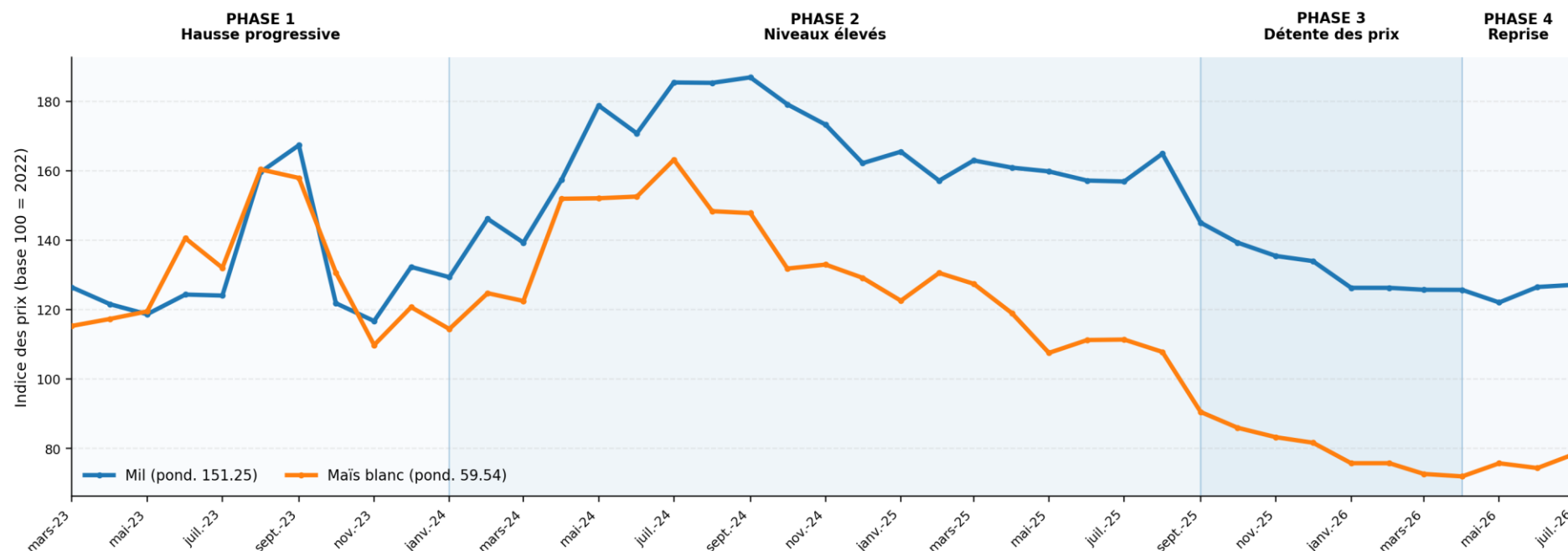
2025. Elle ne traduit donc pas une baisse de l'ensemble des prix, mais plutôt la normalisation progressive des prix de certains produits alimentaires qui avaient fortement renchéri au cours des deux années précédentes.

Graphique 6 : Evolution de l'indice des prix des produits alimentaires et de l'indice général de Maroua



Les céréales jouent un rôle important dans cette évolution, compte tenu de leur poids dans la consommation des ménages. C'est notamment le cas du mil, dont la pondération est de 151,25 pour 10 000. Son indice moyen a diminué de 16,1% entre les périodes avril 2024-mars 2025 et avril 2025-mars 2026. Après avoir atteint des niveaux particulièrement élevés en 2024 et être demeuré élevé pendant une bonne partie de 2025, son indice est revenu à 125,7 en mars 2026, soit pratiquement son niveau de mars 2023 (126,4). Cette normalisation est encore plus marquée pour le maïs blanc, dont l'indice passe de 115,3 en mars 2023 à 72,7 en mars 2026, soit une baisse d'environ 37%, le situant ainsi nettement en dessous de son niveau de 2023.

Graphique 7 : Evolution de l'indice des prix du mil et celui du maïs blanc de Maroua



A la baisse des prix des céréales s'ajoute celle de plusieurs produits vivriers frais, notamment l'oignon et le gombo. L'oignon frais, bien que moins pondéré que le mil, contribue fortement au mouvement baissier en raison de l'ampleur de la diminution de son prix. Ainsi, ce sont surtout les produits qui combinent un poids important dans le panier des ménages et/ou une forte baisse de prix qui ont contribué à tirer l'inflation moyenne vers le bas.

La déflation observée à partir de mars 2026 s'explique également par un effet de base. L'inflation moyenne sur douze mois compare le niveau moyen des prix des douze derniers mois à celui des douze mois précédents. Or, la période de comparaison comprend des mois de 2024 et du début de 2025 durant lesquels les prix, notamment alimentaires, étaient particulièrement élevés. A mesure que ces niveaux élevés sont remplacés dans le calcul par des niveaux plus faibles enregistrés à partir de la fin de 2025, l'inflation moyenne diminue. En mars 2026, cet effet, combiné à la baisse effective de plusieurs produits fortement pondérés, devient suffisamment important pour faire passer l'inflation moyenne en dessous de zéro.

Cette situation ne signifie toutefois pas que le niveau général des prix à Maroua est revenu à celui de 2023. Le retour vers les niveaux de 2023 concerne surtout certains produits. Le mil retrouve pratiquement son niveau de mars 2023, tandis que le maïs blanc se situe même nettement en dessous. En revanche, d'autres produits restent plus chers et l'indice général des prix demeure supérieur à son niveau de 2023. La déflation observée traduit donc principalement une correction des prix de certains produits alimentaires après les fortes tensions de 2024-2025, plutôt qu'une baisse généralisée du coût de la vie.



Des statistiques de qualité
pour un accompagnement
sûr du Cameroun vers son
émergence

Institut National de la Statistique • National Institute of Statistics
(+237) 222 220 445 - (+237) 222 225 421 - www.ins-cameroun.cm
20, rue 3004 - Quartier du Lac, Yaoundé - Cameroun • Cameroon